

Commission des Pétitions

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Débat public retransmis en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2025

Ordre du jour :

1. 2489 Pétition publique - Mise en place d'une commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante censée conclure sur la réalité sanitaire, statistique, scientifique et politique pour la période Covid-19 au Luxembourg
2. Conclusions des Commissions

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Maurice Bauer, M. André Bauler, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt (remplaçant Mme Liz Braz) M. Dan Hardy, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Ben Polidori, M. Jean-Paul Schaaf, membres de la Commission des Pétitions

M. Gilles Baum, Mme Simone Beissel (remplaçant M. Gusty Graas), Mme Djuna Bernard, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, M. Emile Eicher (remplaçant M. Marc Spautz), M. Georges Engel, Mme Carole Hartmann, Mme Françoise Kemp, Mme Paulette Lenert (remplaçant M. Mars Di Bartolomeo), M. Ricardo Marques, Mme Alexandra Schoos, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés

Mme Martine Deprez, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

Mme Roberta Pinto, Mme Nathalie Cailteux, du Service des commissions de l'Administration parlementaire

Pétitionnaires :

- M. Amar Goudjil (auteur de la pétition publique 2489)
- Mme Astrid Stuckelberger

Excusés : Mme Barbara Agostino, Mme Liz Braz, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Meris Sehovic, M. David Wagner (observateur délégué), membres de la Commission des Pétitions

Mme Diane Adehm, M. Marc Baum, M. Sven Clement, M. Mars Di Bartolomeo, M. Gusty Graas, M. Gérard Schockmel, M. Marc Spautz, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission des Pétitions

*

1. 2489 Pétition publique - Mise en place d'une commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante censée conclure sur la réalité sanitaire, statistique, scientifique et politique pour la période Covid-19 au Luxembourg

Allocutions introductives

Monsieur Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés, indique que ce débat public fait suite à la pétition publique n°2489 intitulée « *Mise en place d'une commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante censée conclure sur la réalité sanitaire, statistique, scientifique et politique pour la période Covid-19 au Luxembourg* » qui a obtenu 4 986 signatures. Il souhaite la bienvenue à Madame Francine Closener, Présidente de la Commission des Pétitions, à Monsieur Gilles Baum, qui préside aujourd'hui la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, en remplacement de Monsieur Marc Spautz, à Madame Martine Deprez, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, ainsi qu'aux députés de la Commission des Pétitions et de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale.

Madame Francine Closener, Présidente de la Commission des Pétitions (LSAP), souhaite la bienvenue au pétitionnaire, Monsieur Amar Goudjil ainsi qu'à Madame Astrid Stuckelberger qui l'accompagne. Elle explique aux pétitionnaires les détails du déroulement de ce débat qui a pu être organisé après plusieurs reports en raison de circonstances imprévues.

Introduction par la pétitionnaire

Après avoir remercié tous les signataires de sa pétition, Monsieur Amar Goudjil se présente comme un citoyen français résidant au Luxembourg et devenu consultant en management après avoir créé et géré plusieurs entreprises. Le pétitionnaire indique être diplômé en démographie et sociologie et avoir étudié la psychologie, les neurosciences et la programmation neurolinguistique. Quant à ses motivations personnelles dans la lutte pour les droits fondamentaux, l'orateur se réfère à la première page de son portfolio de posters¹. Cette page dévoile une double copie de son carnet de santé. Sur le premier document scanné, une mention indique « 9 mai 1980 - B.C.G. par Intra-Dermique », soit le vaccin contre la tuberculose. Sur le second document scanné datant de 1982, il apparaît que le pétitionnaire aurait contracté la maladie (« réaction tuberculique »), comme il l'atteste en précisant qu'il est resté plus de sept semaines en soins intensifs à l'hôpital. L'orateur ajoute que ses trois frères ont reçu le même vaccin à la même époque et ont également été hospitalisés dans un état grave, alors que ses parents et ses deux sœurs, qui n'avaient pas été vaccinés, n'ont pas

¹ Voir Annexe I.

contracté la maladie. L'orateur s'interroge dès lors sur l'efficacité des vaccins et sur la transmission de la maladie.

Le pétitionnaire poursuit en se référant à son second poster. Plusieurs graphiques illustrent l'évolution des taux de mortalité liés à certaines maladies infectieuses (rougeole, coqueluche, tuberculose, grippe) au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis au cours des 19^e et 20^e siècles. Selon ces graphiques, les taux de mortalité auraient chuté bien avant l'introduction du vaccin correspondant. En outre, poursuit le pétitionnaire en se référant aux graphiques sur la droite du poster, il n'y aurait pas de différence en termes de déclin de la maladie entre des pays qui pratiquent la vaccination et d'autres qui ne la pratiquent pas. Monsieur Amar Goudjil en conclut que l'affirmation selon laquelle la vaccination fait reculer les maladies et participe à l'augmentation de l'espérance de vie serait un mensonge. Selon ses termes, les vaccins ne sauveraient pas des vies, mais constitueraient plutôt « un dispositif d'effraction et d'endommagement du système immunitaire chez l'enfant », faisant de celui-ci un futur client de l'industrie pharmaceutique. Ces faits ont interpellé le pétitionnaire qui s'interroge désormais sur les mesures adoptées durant la pandémie qui ont abouti à une vaccination de masse.

Monsieur Amar Goudjil poursuit sur sa lancée, affirmant avoir effectué des enquêtes en France et au Luxembourg avec la conclusion que la pandémie aurait été une « plan-démie », à savoir selon lui, « un projet intelligent de vaccination de la population déjà planifié bien avant le coup d'envoi lancé par la Chine en janvier 2020 ».

L'orateur aurait par ailleurs détecté une véritable contradiction entre les statistiques de mortalité présentées par les politiques et les médias au Luxembourg et ce qu'il aurait observé lui-même en tant que démographe. D'après ses propres conclusions, il n'y aurait pas eu de surmortalité exceptionnelle pour l'année 2020 au Luxembourg. Le taux brut de mortalité de 7,6 décès pour mille habitants s'expliquerait, selon lui, par l'effet de la taille et de la structure de la population ainsi que par l'effet de la conjoncture.

Le pétitionnaire pense que l'Organisation mondiale de la santé (ci-après « OMS ») aurait délibérément supprimé les notions de morbidité et de mortalité dans sa définition du terme « pandémie », ce qui aurait permis de classer la grippe H1N1 en 2009, de même que la Covid-19 en 2020 dans la catégorie des « pandémies ».

Le pétitionnaire se réfère ensuite au protocole de soins fourni au personnel soignant dans les maisons de retraite et en hôpital et qui a été publié le 2 avril 2020. Selon les estimations personnelles du pétitionnaire, ce protocole aurait vraisemblablement été rédigé au moins trois mois à l'avance. L'orateur affirme que le médicament *Remdésivir*, de la société Gilead, aurait été choisi comme traitement alors que ce produit n'aurait reçu une autorisation de mise sur le marché conditionnelle que le 3 juillet 2020. Monsieur Goudjil se demande qui est à l'origine de la rédaction du protocole publié le 2 avril 2020 et comment le Collège Médical pouvait savoir que le traitement *Remdésivir* allait recevoir une autorisation de mise sur le marché.

Finalement, le pétitionnaire dit avoir en 2021 interrogé 95 personnes sur les effets secondaires et indésirables des vaccins anti-Covid-19. Selon lui, une personne sur deux aurait au moins eu un effet secondaire indésirable, surtout les femmes. Or, ajoute Monsieur Goudjil, ces personnes étaient forcées de se faire vacciner pour conserver leur travail et pour faire face à la pression sociale. Il s'interroge sur les responsabilités en matière de vaccination au Luxembourg et en matière d'effets secondaires qui seraient, selon lui, passés sous silence.

Faisant référence à une feuille de route européenne pour une vaccination de masse, intitulée « Roadmap on Vaccination », le pétitionnaire prétend que la Commission européenne aurait déjà prévu dès octobre 2018 de vacciner tous les Européens en 2020, 2021 et 2022 « à des fins d'une surveillance plus stricte des populations ». Dans un rapport publié en 2019, l'OMS

aurait également prévu un exercice mondial visant à mobiliser ses États membres en cas de menace pathogène échappée d'un laboratoire. Le pétitionnaire précise aussi que sur le site de la Maison Blanche, la sous-commission d'enquête aux États-Unis, censée faire la lumière sur la gestion de la Covid-19, aurait publié le 15 février 2025 un rapport accablant sur la façon dont les Américains ont été manipulés ces dernières années. Le pétitionnaire est d'avis que les Américains nous montrent la voie dont devraient s'inspirer les Luxembourgeois.

Le troisième poster du pétitionnaire dévoile un « tract » énumérant cinq bonnes raisons de se faire vacciner. Le pétitionnaire explique pourquoi ces raisons seraient toutes fausses.

Sur la photo de gauche du quatrième poster se trouve un lot d'écouvillons figurant dans leur emballage. Sur la photo de droite de ce poster, ces mêmes écouvillons sont présentés à la lumière noire, précise l'orateur. La luminescence qui apparaît sur les écouvillons 2 et 4 serait, selon lui, le reflet d'une contamination par des molécules organiques ou inorganiques.

Sur base du dernier poster qui présente plusieurs photos du Dr David Nixon, le pétitionnaire explique qu'en mars 2021, un grand nombre de personnes auraient constaté que les individus vaccinés devenaient tous « électromagnétiques » *a minima* au point d'injection. Monsieur Goudjil cite plusieurs découvertes à l'échelle mondiale de composants non déclarés dans les flacons de vaccins anti-Covid-19, notamment des « nanoparticules disposées en nano réseaux auto-assemblés ». Selon le pétitionnaire, cette contamination prouve qu'on serait face à un véritable crime contre l'humanité, « machiavélique » et « planifié depuis longtemps ».

Échange de vues

Madame la Députée Alexandra Schoos (ADR) se réfère à la demande formulée dans la pétition pour une « commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante » et fait remarquer qu'une telle enquête a déjà été requise lors de la précédente législature par l'ADR et le CSV. Elle interroge Monsieur Amar Goudjil sur le profil des personnes qui devraient, selon lui, être chargées d'une telle commission d'enquête et les points essentiels qui devraient y être analysés. L'intervenante lui demande également d'explicitier l'adjectif « indépendant » qu'il souhaite pour une telle commission d'enquête.

Monsieur Amar Goudjil est d'avis qu'il faut tout d'abord établir un constat réel sur les retombées de la pandémie, car, prétend-t-il, toutes les publications seraient fausses. Récemment, il a vu qu'une enquête avait été menée sur le site du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale concernant les femmes enceintes vaccinées contre la Covid-19. Il en a conclu qu'une femme sur cinq avait eu des problèmes. Avant de chercher à savoir qui va siéger dans la commission d'enquête, l'orateur pense qu'un constat honnête et sincère est nécessaire et doit être publié dans la presse. Ensuite, poursuit l'orateur, il faudra mettre en place un cadre de travail et rédiger le cahier des charges.

Madame Astrid Stuckelberger pense que la question de Madame Schoos est essentielle dans une commission d'enquête. L'intervenante relate son expérience à l'OMS en tant que responsable de la typologie des causalités des épidémies. Selon elle, pour une évaluation correcte, il est nécessaire de s'entourer d'experts dans tous les domaines et disposant de différentes méthodologies. Or, prétend-t-elle, durant la pandémie, seuls des experts de maladies infectieuses ou de laboratoire auraient été consultés. Madame Stuckelberger insiste sur le fait qu'en santé publique, il faut travailler avec tout le monde et elle regrette la censure réalisée par des gens ayant des intérêts divergents, notamment financiers.

Monsieur le Député Jean-Paul Schaaf (CSV) demande si le pétitionnaire considère que tous les vaccins, quels qu'ils soient, sont nocifs.

Monsieur Amar Goudjil répond qu'en effet, son avis est d'ordre général. Il se présente comme un « exemple concret de l'escroquerie de la vaccination, construite sur un mythe qui a plus de deux cents ans ». Pour démontrer ses dires, il se réfère à certains ouvrages ainsi qu'à ses graphiques qui, selon lui, témoignent que les maladies infectieuses auraient reculé bien avant que les vaccins ne soient introduits sur le marché de la santé publique mondiale.

Madame Astrid Stuckelberger ajoute que le secteur privé aurait pris d'assaut l'OMS. Selon elle, ce sont toujours les mêmes compagnies qui produiraient des vaccins et provoqueraient des dégâts. L'intervenante se réfère à des enquêtes menées aux États-Unis dans ce sens et préconise de suivre également cette démarche en termes de politique internationale. Elle pense que des enjeux financiers ne doivent pas saborder de telles enquêtes.

Monsieur Amar Goudjil recommande la lecture de l'ouvrage du Dr Suzanne Humphries et Roman Bystrianyuk « Vaccination, la grande désillusion ». Aujourd'hui, pense l'intervenant, derrière la vaccination, des trilliards seraient détournés en termes de sécurité sociale. Les fonds publics alimentés par les impôts serviraient, selon lui, à soigner les gens rendus malades, et les sociétés pharmaceutiques engrangeraient les bénéfices en vendant leurs produits. Monsieur Goudjil conseille à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale de creuser cette question afin de réaliser des économies. Il conclut que l'espérance de vie aurait augmenté grâce au progrès social, à l'hygiène, aux protocoles dans les milieux hospitaliers, à l'alimentation, et non grâce aux vaccins.

Madame la Députée Françoise Kemp (CSV) s'interroge sur des idées concrètes quant à la méthodologie, la durée et les objectifs visés dans le cadre de l'enquête souhaitée par le pétitionnaire. Elle se demande sur quelles bases celui-ci s'appuie pour déclarer que la vaccination contre la Covid-19 a eu des effets négatifs sur les femmes enceintes, alors que jusqu'à présent, aucune étude réalisée n'a pu le déceler.

Monsieur Amar Goudjil répond qu'il s'agit d'une déduction logique de ses lectures, notamment sur le site du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale. Selon certains rapports, prétend l'orateur, il y aurait une causalité indéniable entre le vaccin anti-Covid-19 et quelques cas de décès de fœtus. Pour répondre à la première question de Madame Kemp, il ignore la durée à prévoir dans le cadre d'une enquête. Pour lui, la question est de savoir ce qui se trouve dans les vaccins. Il prend d'ailleurs l'engagement d'aller un, voire deux ans en prison au Luxembourg, à ses propres frais, si les recherches ne mettent pas en évidence la présence de nanotechnologies dans les vaccins.

Madame Astrid Stuckelberger compare ladite enquête à celle d'une scène de crime dont il faut analyser tous les paramètres. Selon elle, il existerait déjà des rapports au niveau international sur les fausses couches et les décès de bébés, non comptabilisés dans les statistiques. Certaines autopsies auraient démontré l'effet des nanotechnologies ainsi que des taux de caoutchouc anormalement élevés. L'intervenante est d'avis d'effectuer une enquête méthodologique à une échelle internationale avec des personnes très consciencieuses.

Madame la Députée Paulette Lenert (LSAP) se demande comment les pétitionnaires expliquent les effets positifs réels et constatés dans les soins intensifs dès le moment où la vaccination a été pratiquée à grande échelle durant la pandémie. Cette constatation a eu lieu non seulement au Luxembourg, mais également au niveau international. Était-ce selon eux le fruit du hasard ? L'intervenante interroge aussi les pétitionnaires sur la façon dont ils envisagent le regroupement de divers experts très spécialisés, mais ayant des objectifs nationaux de tout horizon.

Madame Astrid Stuckelberger prétend que toutes les urgences auraient été organisées en 2020 et 2021 sous forme de goulots pour amener les gens au même endroit, créant ainsi des effets de panique. L'intervenante ajoute que les urgences se seraient déroulées d'une autre

manière pour soigner les effets des vaccinations et elle cite à titre d'exemple des morts subites à la suite de crises cardiaques sur les terrains sportifs. Elle préconise donc de comparer les diverses sortes de systèmes de santé lorsqu'on parle de soins intensifs.

D'autre part, Madame Stuckelberger affirme que la responsabilité des décisions qui ont été prises en termes de règlement sanitaire serait du ressort de chaque pays, et non de celui de l'OMS conformément à la constitution de cette dernière. L'oratrice prétend donc que chaque pays doit faire sa propre enquête sur les responsabilités engagées afin d'améliorer la situation dans le futur.

En termes de résultat, Monsieur Amar Goudjil note que le Luxembourg ne s'en sort pas trop mal et qu'il s'agit d'un pays très bien géré dans beaucoup de domaines (finances, économie, emplois...). Les bons résultats obtenus dans les hôpitaux l'ont prouvé, dit-il, contrairement aux pays voisins. Néanmoins, l'orateur cite les résultats encore meilleurs de l'Afghanistan où il n'y avait pas de masques, ni de distanciation sociale. Il constate par ailleurs que les Luxembourgeois ont besoin de transparence et signale qu'il est primordial de connaître avant tout le contenu réel des flacons de vaccins.

L'intervenant ajoute que le taux de mortalité en Chine n'aurait pas augmenté durant l'année de la Covid-19 par rapport à 2015. Il dénonce les dérives des systèmes de soins dans des pays tels que la France, l'Algérie, le Maroc, la Grande-Bretagne, ou encore la Belgique où il cite l'exemple d'une femme séquestrée dans un hôpital et morte du Covid-19 peu de temps plus tard. Monsieur Goudjil pense que le système des soins est meilleur au Luxembourg et moins sujet à ce type de risques. Toutefois, il est d'avis qu'il existe partout des gens malhonnêtes et motivés par l'argent. Il prétend que même à la Chambre des Députés, certaines personnes détenant des actions chez Gilead ou chez Pfizer pourraient s'opposer à des enquêtes.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) regrette les fausses accusations formulées à l'égard des députés sur leurs prétendues motivations.

Sur ce, Monsieur Amar Goudjil rectifie en disant qu'il n'accuse personne. Il souhaite juste dire que, même en politique, tout comme dans d'autres secteurs, il existe des gens malhonnêtes et il cite l'exemple d'une personnalité politique française.

Au vu de la richesse du Luxembourg, il prétend que les investissements dans les produits pharmaceutiques et les vaccins seraient monnaie courante. De ce fait, il a du mal à s'imaginer que personne dans cette institution n'aurait fait de tels placements pour arrondir ses fins de mois.

Madame la Députée Alexandra Schoos (ADR) souligne d'abord que le Luxembourg n'est pas responsable de ce qui s'est déroulé dans les autres pays. Elle relève le fait que le pétitionnaire a mis en évidence la bonne gestion du pays, mais ne cautionne pas les derniers propos de celui-ci. Se référant à sa question précédente, elle se demande comment le pétitionnaire définit le terme « indépendant » et comment garantir cette indépendance à une commission d'enquête qui se composerait d'experts issus de tout horizon.

Monsieur Amar Goudjil confirme qu'il est difficile de trouver des personnes vertueuses en raison des motivations financières qui perturbent systématiquement les travaux. Selon lui, le monde de la santé serait totalement parasité par les lobbys pharmaceutiques et les conflits d'intérêts seraient plus difficiles à dénouer dans les domaines de la santé. Pour effectuer un travail totalement indépendant, il faudrait d'abord identifier les personnes dénuées de tout conflit d'intérêt. Le cadre de travail avec cahier des charges est à établir avec de telles personnes, engagées, motivées et surtout pourvues d'une certaine dose de vertu.

Madame la Députée Djuna Bernard (*déi gréng*) ne partage pas le scepticisme des pétitionnaires vis-à-vis des vaccins, ni leurs suspicions générales à l'encontre des responsables politiques. Toutefois, elle est d'accord avec le fait que la transparence constitue une donnée importante. La question est donc légitime parce que des conséquences de la pandémie se font encore sentir aujourd'hui. Des mesures au niveau national sont nécessaires, comme l'atteste également la motion adoptée à l'unanimité l'année dernière à la Chambre. L'intervenante rappelle qu'un groupe d'experts a été chargé de faire une analyse des mesures adoptées afin d'intégrer les résultats à la loi pandémie et consulter la Chambre dans ce sens. Elle demande aux pétitionnaires s'ils ont suivi les discussions au sein de la Chambre à ce sujet et lu le document publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (ci-après « OCDE »)².

Madame la Députée Paulette Lenert (*LSAP*) reprend les termes de « scène de crime » énoncés par les pétitionnaires. Elle se demande s'il ne s'agit pas ici d'un mélange de genres et, dans le cas d'accusations de leur part, s'il ne vaudrait pas mieux pour eux de déposer une plainte devant les tribunaux plutôt que d'en parler devant un parlement.

Monsieur Amar Goudijl avoue qu'il n'a pas lu le document de l'OCDE et ne peut donc pas répondre à la question de Madame Bernard. Quant à Madame Lenert, il ne l'accuse pas personnellement, ni elle, ni la plupart des députés, mais il souhaite qu'une enquête soit menée quant au contenu des vaccins.

Par ailleurs, il informe l'assemblée que le 21 octobre 2021, il a déposé une plainte contre X pour crime contre l'humanité devant des autorités judiciaires qui a été classée sans suite au Luxembourg. Néanmoins, précise le pétitionnaire, cette plainte aura d'autres suites au niveau international, mais il n'est pas autorisé à en révéler davantage pour le moment.

Intervention de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

Prenant la parole, Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Martine Deprez, constate que beaucoup de choses ont été dites qui n'étaient toutefois pas prévues dans la description de la pétition publique n° 2489, notamment en ce qui concerne les vaccins.

Elle souhaite néanmoins rappeler que 1,44 million de doses de vaccins anti-Covid ont été distribuées, respectivement injectées au Luxembourg. Parmi celles-ci, 2 500 ont eu des effets indésirables dont plus de 70% sans gravité. Parmi les 35 dossiers de plainte à l'encontre des effets du vaccin, jusqu'ici quatre dossiers finalisés sur cinq n'ont pas démontré de lien causal et deux dossiers sont en cours d'indemnisation. Elle précise qu'il s'agit des chiffres du jour en provenance du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale pour ce qui concerne les vaccins.

Par ailleurs, ajoute Madame la Ministre, la communication sur les vaccins a toujours été transparente. Sur le site de l'Agence européenne des médicaments (ci-après « EMA ») figurent des liens qui documentent de façon totalement transparente les vaccins et les procédures d'autorisation correspondantes.

Il s'agit là de faits tangibles avec lesquels Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale a toujours eu l'habitude de travailler et d'argumenter. Dès lors, elle pense que les deux positions divergentes vis-à-vis des vaccins ne pourront aboutir aujourd'hui à une conclusion.

² Evaluation des réponses au Covid-19 du Luxembourg https://www.oecd.org/fr/publications/evaluation-des-reponses-au-covid-19-du-luxembourg_c9358848-fr/full-report.html

L'oratrice évoque ensuite la position du Gouvernement concernant une demande de commission d'enquête. Reprenant les termes du pétitionnaire quant à la bonne gestion du pays en temps de crise du Covid-19, elle fait remarquer que l'OCDE l'a également confirmé dans son rapport³. Le Luxembourg est le premier pays à avoir mobilisé une cellule de crise. Les travaux se poursuivront avec le Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN)⁴ dans le but d'assurer une stratégie nationale de résilience.

Dans le cadre de l'OMS, le projet de la Revue Universelle de la Santé et de la Préparation (UHPR)⁵ permet d'analyser la résilience des pays face aux urgences sanitaires. Ici aussi, le Luxembourg fait partie des premiers pays à avoir participé à ce projet, précise l'oratrice.

En outre, ajoute Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, plusieurs travaux sont en cours au niveau de la Chambre (projet de loi, motion) visant à améliorer la loi sur la santé publique.

De façon personnelle, Madame Deprez signale qu'en mars 2020, alors qu'elle-même était active dans l'enseignement, tout a été mis en place rapidement au Luxembourg pour protéger la population grâce aussi à l'aide de nombreux bénévoles. Membre du Conseil d'État à l'époque, elle assure que la proportionnalité des nombreuses mesures adoptées a été longuement analysée et toutes ces réflexions influenceront la loi en matière de santé publique.

L'intervenante ajoute encore que le personnel soignant n'est pas seulement « bien », comme l'a énoncé le pétitionnaire, mais il est « excellent ». Si une leçon doit être tirée de cette pandémie, conclut Madame la Ministre, elle doit se focaliser sur l'importance de ce personnel soignant et sur l'amélioration de sa sécurité et de son bien-être en cas de pandémie.

Mot de clôture du pétitionnaire

Le pétitionnaire n'est pas tout à fait d'accord avec Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale qui, selon lui, minimiserait les effets des responsabilités des uns et des autres, mais, ajoute-t-il, ceci est de « bonne guerre ». Le Luxembourg s'en sort bien, comme beaucoup d'autres pays, pense-t-il.

Selon le pétitionnaire, avoir terrorisé une population pour la conduire sur la voie de la vaccination est un procédé malhonnête. Il pense que la liberté d'expression n'est pas garantie, même au Luxembourg, ce qui, ajoute-t-il, n'est pas le symptôme d'une démocratie saine. Faisant référence à des faits dénoncés en Allemagne, l'intervenant se demande s'il était également connu au Luxembourg, mais dissimulé au public, que la Covid-19 n'était pas plus létale qu'une grippe ordinaire.

Le pétitionnaire ajoute que durant la pandémie, son fils a été marginalisé au fond de la classe, derrière une vitre de plexiglas pendant toute une année. Ce fait et d'autres expliquent sa soif de justice et l'intervenant ne souhaite plus revivre une telle hystérie collective.

Selon lui, la commission d'enquête devrait avoir pour mission de dresser un premier bilan sur ce qui a été fait de bien et de mal. Il est conscient que beaucoup de personnes, comme Madame Paulette Lenert, ont agi avec le cœur à cette époque. Il souligne néanmoins qu'il ne

³ Evaluation des réponses au Covid-19 du Luxembourg https://www.oecd.org/fr/publications/evaluation-des-reponses-au-covid-19-du-luxembourg_c9358848-fr/full-report.html

⁴ Haut-Commissariat à la protection nationale <https://hcpn.gouvernement.lu/fr.html>

⁵ Universal health and preparedness review (UHPR) <https://www.who.int/fr/publications/m/item/universal-health-preparedness-review-faq>

faut pas minimiser les effets secondaires pour autant et que certains vaccinés pourraient développer des cancers.

Le pétitionnaire remercie par ailleurs tous les signataires de sa pétition et souhaite avant tout chercher des pistes d'amélioration pour faire en sorte que le public ne soit plus menacé à l'avenir. Il conclut en réitérant sa question : quelle est la composition réelle des vaccins ?

2. Conclusions des Commissions

Après un échange de vues en huis clos entre les députés, Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) informe les pétitionnaires que la Chambre des Députés ne dispose pas des habilitations et compétences nécessaires pour procéder à une commission d'enquête internationale sur les effets et la composition des vaccins qui, par ailleurs, ne sont pas produits ici. Toutefois, tous les députés sont unanimes quant aux besoins d'analyse des aspects positifs et négatifs de la gestion de la pandémie, ce qui influencera les nouvelles mesures de la loi sur la santé.

Au nom de tous les députés, Madame la Présidente souhaite encore vivement réfuter les fausses allégations formulées à l'encontre de députés qui auraient soi-disant profité de la pandémie et de la vaccination pour s'enrichir.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexe I : Portfolio de posters du pétitionnaire

Débat du 23 avril 2025

Objet : mise en place d'une commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante pour faire la lumière sur les mesures politiques et sanitaires qui ont été mises en place au Luxembourg durant les années COVID19.

Pétitionnaire : Mr Amar GOUDJIL

Invitée à titre d'expert : Mme Astrid STUCKELBERGER

Liste des documents envoyés par voie dématérialisée (mail : secretariatcompetitions@chd.lu)

- 1- Document et rapport du Docteur David NIXON - Active-microscale-construction-in-pfizer-comirnaty-20250409-final
- 2- Etude internationale et rapport des Docteurs DIBLASI ; MONTEVERDE ; NONIS ; SANGORRIN

Liste de documents remis le jour du débat à la Chambre :

- 1- Copie des 3 pages du carnet de santé du pétitionnaire précisant la vaccination du BCG en 1980 et une hospitalisation en 1982
- 2- Poster d'un ensemble de graphiques montrant la chute de 4 maladies dites infectieuses.
- 3- Tract publicitaire du RKI incitant la population luxembourgeoise à la vaccination
- 4- Poster d'un échantillon d'écouvillons distribués dans les écoles du Luxembourg
- 5- Poster des images prises par le Dr David NIXON montrant les nanoparticules inorganiques présentes dans le vaccin Comirnaty de Pfizer

Date de naissance : 13 Juin 1973

Nom : GONDJIL Prénoms : Aman

Réactions tuberculiques

Vaccination par le B. C. G.

DATES	MÉTHODE EMPLOYÉE (cuti - percuti - timbre - intradermo)	RÉSULTATS
26.6.78	Timbre	
5 MAI 1980	Intra-dermo à 10 unités!	
5.7.81	Timbre rep. p. d. tuberc.	
6.7.82	IDR phlycténulaire	
21 AVRIL 1986	Intra-dermo à 10 unités + 20	
11/22/1988	Intra-dermo à 20 unités:	

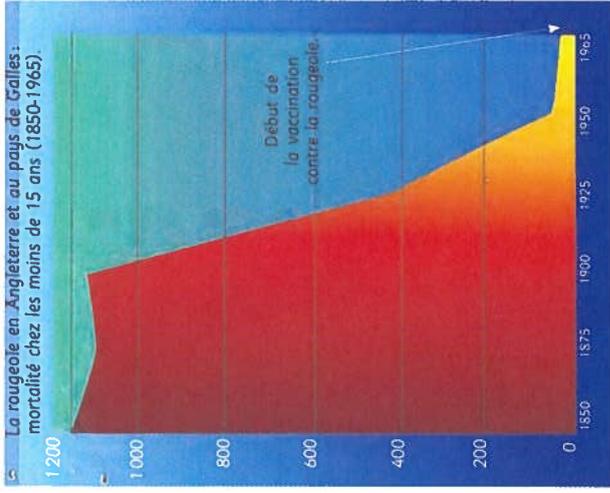
DATES	MODE D'ADMINISTRATION DU VACCIN	SIGNATURE du médecin vaccinateur
1.7.78	Scarification	Docteur Jean-Claude GIRARDET 25320 SELONCOURT
9 MAI 1980	B. C. G. par Intra-Dermique	Dr FAVILLARD

CENTRE DÉPARTÉMENTAL du BCG
Dispense d'hygiène Sociale
d. rue Renaud
Tél. 35.32.22
AUBOIS-COURT

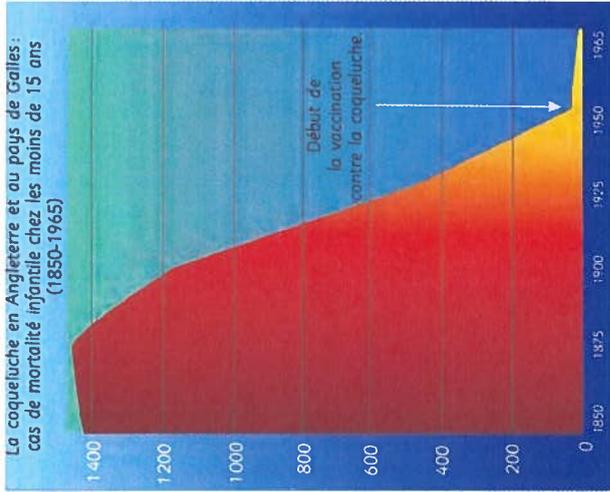
DATES des examens	OBSERVATIONS	SIGNATURES
Avr 82	Éruption pour un VCG en 1980 au examen non visible Svingfulin versale : NK V à voir - Reaction tuberculique phlycténulaire - 15 mm et pleuro-pneumonie Léger à hot brûlé : muqueuse Tuberc. guérison effluve Vt : réaction Vg - tuberc.	

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL
ANDRÉ BOULLOUCHE
25209 MONTBÉLIARD CEDEX
Service de PÉDIATRIE
Docteur THEVENON
Docteur PÉYTEL

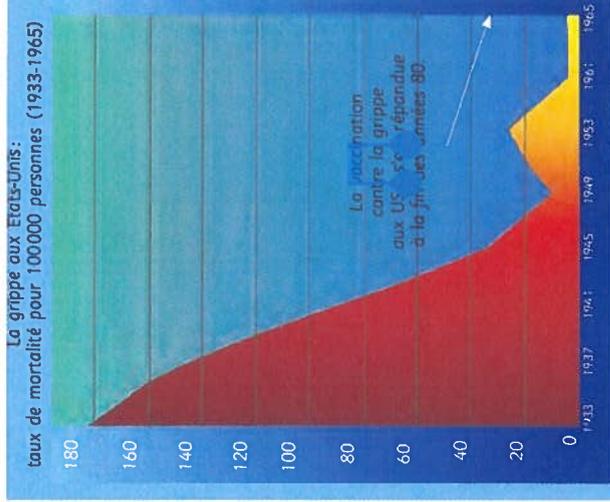
Copie du carnet de santé
Double page indiquant la vaccination
BCG en date du 9 mai 1980 et à droite,
page précisant une hospitalisation en
août 1982 pour tuberculose.



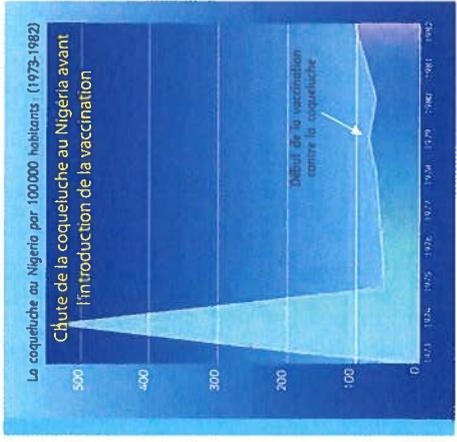
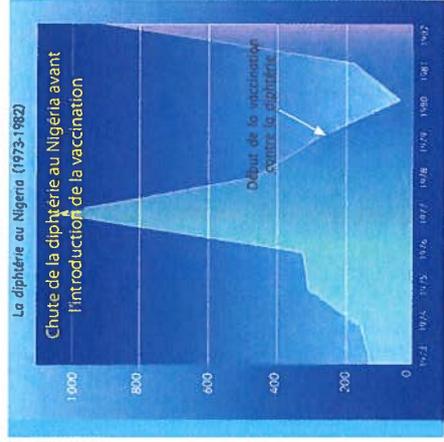
source: Thomas McKeown, *The role of Medicine: Dream, Mirage of Nemesis?*, Basil Blackwell, Oxford, UK, 1979, p. 105 et Melvin H., in *The Relevance of Social Science for Medicine*, Springer 1^{re} édition, 31 déc. 1980.



Source: Thomas McKeown, *The role of Medicine: Dream, Mirage of Nemesis?*, Basil Blackwell, Oxford, UK, 1979, p. 103.

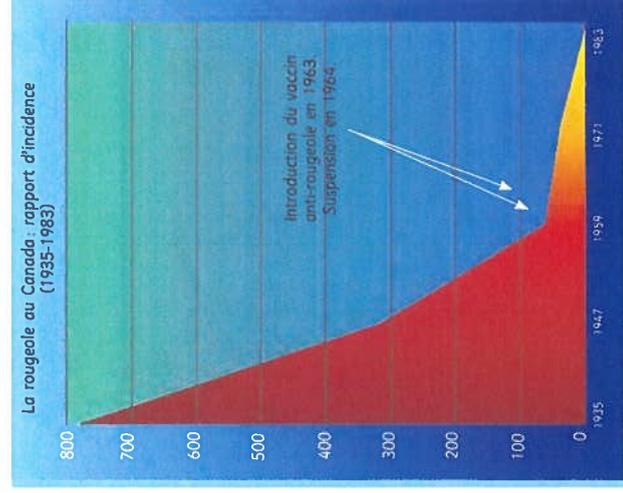


Source: Doshi, P., « Trends in Recorded influenza Mortality: United States 1900-2004 », *American Journal of Public Health*, mar. 2008, vol. 98, n° 5, p. 941.

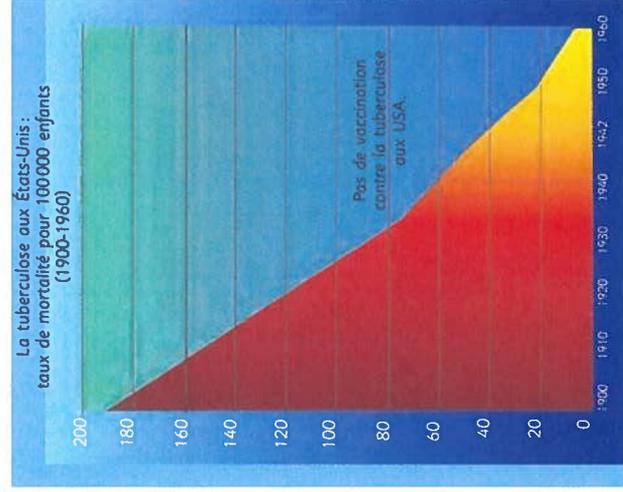


Source: E. Ekenm, « A 10-Year Review of Morbidity: Iron Childwood Preventable Diseases in Nigeria; how successful is expanded programme of immunization (EPI) », *Journal of Tropical Pediatrics*, vol. 34, n° 6; UK; 1988, p. 323-328.

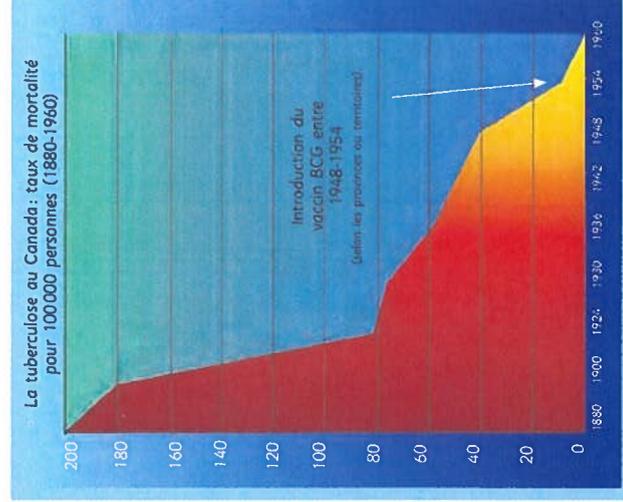
Graphiques montrant qu'au XIX^e et XX^e siècle, au Angleterre et aux Etats-Unis, les décès liés aux maladies infectieuses telles que la rougeole, la coqueluche, la tuberculose ou la grippe s'étaient déjà effondrés



Source: Public Health Agency of Canada

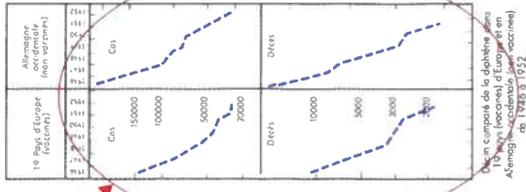
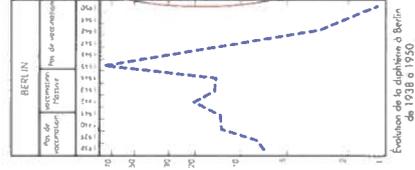


Source: John H. Dingle, « Life and Death in Medicine »



Sources: The Canadian Encyclopedia, Public Health Agency of Canada

Sur la même période, aucune différence en terme de mortalité entre 19 pays pratiquant la vaccination et un état ne la pratiquant pas



5 BONNES RAISONS DE SE FAIRE VACCINER

EXEMPLE DE MANIPULATION
NEURO-LINGUISTIQUE
AU LUXEMBOURG



Plus d'infos

FAUX

Les vaccins sont fiables et efficaces.

- 1- Les vaccins sont très dangereux, neurotoxiques voire mortels.
- 2- Le gouvernement ne communique pas sur les décédés et les victimes des effets secondaires malgré leur nombre très important.
- 3- Leur efficacité est proche du zéro car les vaccinés peuvent toujours contracter la maladie et la transmettre à un proche. La protection contre une forme lourde est une fable commerciale.

est de plus de 10 %.

Faites-vous vacciner pour décharger les hôpitaux.

FAUX

En cas d'infection, personne ne peut prédire s'il s'agit d'une forme bénigne ou grave de la COVID-19. Les vaccins utilisés aujourd'hui vous protègent à 75 % contre une maladie COVID-19 symptomatique et à 90 % contre une évolution grave.

Grâce à la vaccination, moins de personnes doivent être hospitalisées ou même placées en soins intensifs. Cela allège la charge qui pèse sur les hôpitaux et libère les lits de soins intensifs pour les personnes qui en ont besoin en raison d'opérations, d'accidents ou d'autres maladies.

- 1- Personne ne déchargera les hôpitaux en se vaccinant, bien au contraire.
- 2- Dans les hôpitaux, il y a plus de vaccinés que de non vaccinés.
- 3- Depuis 30 ans, chaque année aux mêmes périodes, si les services de réanimations sont saturés, c'est surtout en raison de la réduction des budgets et donc du nombre de lits disponibles.
- 4- Le personnel de santé non vacciné n'est pas plus contagieux maintenant qu'au plus fort de la pandémie. Pourquoi les licencier ou les forcer à la démission ?

Même les plus jeunes peuvent être gravement atteints par la COVID-19.

Mais Attention à la manipulation !

Les statistiques disponibles sur le site du CDC concernant les enfants âgés de 0 à 17 ans font état d'une mortalité de 0,01% et ceux qui décèdent de la Covid-19 sont des enfants déjà porteurs d'une ou plusieurs comorbidités. Ce étant, le taux de survie des enfants qui contractent la Covid-19 est de **99,99%**

Votre vaccination vous protège, vous et votre entourage.

FAUX

- 1- En vous vaccinant vous risquez d'infecter vos proches car ces vaccins de nouvelles générations sont suspectés d'être auto-disséminants.
- 2- La majorité des personnes qui décèdent de la Covid-19 sont des personnes qui ont un schéma vaccinal complet. Certains ont même 3 ou 4 doses.
- 3- Les données qui stipulent que le vaccin protège des formes graves n'ont pas été approuvées par des pairs fiables. Elles proviennent des laboratoires qui commercialisent les vaccins. Pfizer est, à titre d'exemple, la compagnie pharmaceutique la plus condamnée au monde pour corruption, faux et usage de faux après GSK.

La vaccination empêche de nouveaux confinements.

- 1- Les confinements sont une séquestration contre-productive qui n'a aucun fondement scientifique. C'est une mesure de pression sociale qui a pour but de pousser les individus à se soumettre à la vaccination. C'est une menace déguisée : vaccinez-vous ou vous serez encore confinés.
- 2- La vaccination crée des cycles de mutations et les mutations créent les vagues qui elles créent les cycles d'administration des doses permettant ainsi de prolonger les schémas de rappels vaccinaux collectifs ad vitam eternam.

Sources : WHO, ECDC, RKI, Paul Ehrlich-Institut, Sociétés financées par le GAVI et la Fondation Bill & Melinda GATES

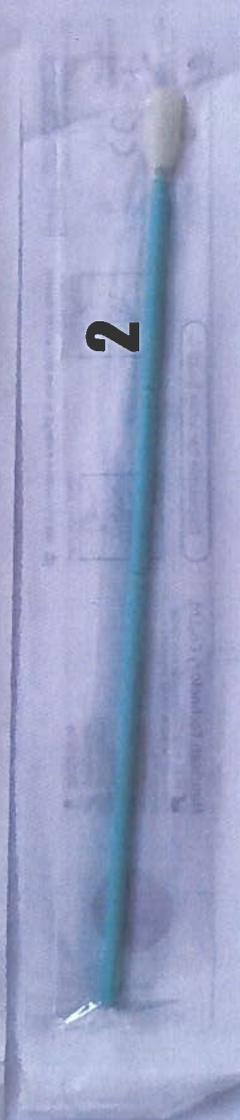
Le WHO, ECDC, RKI et Paul Ehrlich Institut sont tous

ÉCOUVILLONS À LA LUMIÈRE DU JOUR

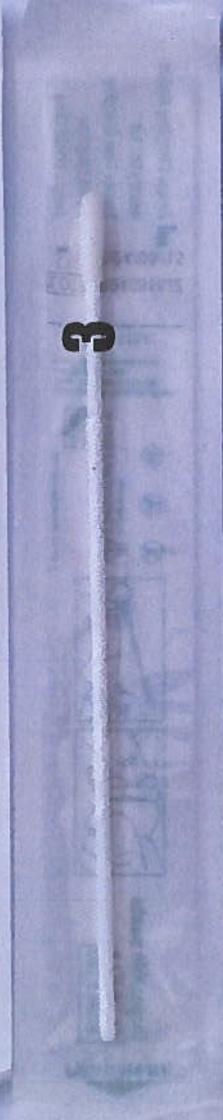
1



2



3



4



5



ÉCOUVILLONS À LA LUMIÈRE NOIRE

1



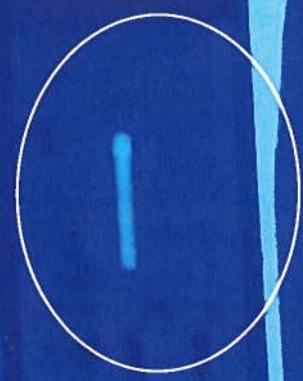
2



3

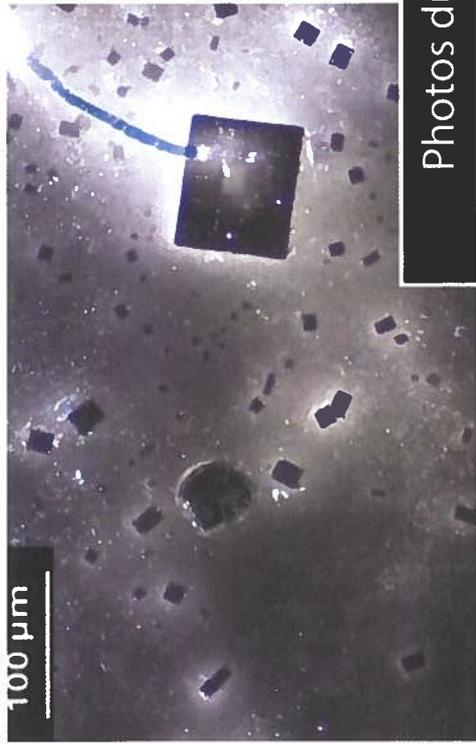
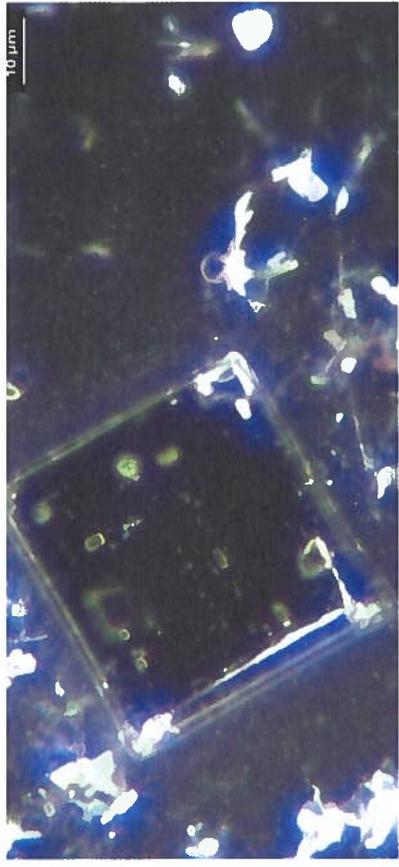


4



5





Photos du Dr DAVID NIXON - www.journalbnt.org

